



Présentation et programme de la formation

BPJEPS spécialité « Educateur Sportif » mention « Voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri »

Centre de formation professionnelle
Société des Régates de Brest
Maison du Nautisme
Port du Moulin Blanc
29200 Brest

02.98.02.53.36 – team@srbrest.com
www.srbrest.com

Niveau de connaissances préalables :

1) être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :

- « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
- « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
- « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
- « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.

2) présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation du candidat ;

3) présenter une attestation de 100 mètres nage libre, avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long, délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport ;

4) être titulaire du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière ;

5) justifier de sa participation à un minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (niveau de pratique compétitive régionale) sur le support principal du candidat, attestée sur la base du fichier coureurs de la Fédération française de voile ;

6) réaliser une démonstration technique d'une durée d'une heure sur un parcours construit par le(la) candidat(e), sur le support principal du candidat.

La réussite à cette épreuve correspondant au niveau technique 5 de la Fédération française de voile, est attestée par un expert figurant sur la liste des experts établie par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ou par le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS). Le directeur technique national de la Fédération française de voile propose au DRJSCS ou DJSCS les noms des personnes qualifiées qu'il souhaite faire figurer sur ladite liste.

Centre de formation professionnelle
Société des Régates de Brest
Maison du Nautisme
Port du Moulin Blanc
29200 Brest

02.98.02.53.36 – team@srbrest.com

www.srbrest.com

Formation BPJEPS spécialité "Educateur Sportif" mention "Voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un at																															
Septembre																															
	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
M																															
AM																															
	35														35							21									
Octobre																															
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
M																															
AM																															
	35														35							21									
Novembre																															
	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
M																															
AM																															
	35														35							35									
Décembre																															
	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
M																															
AM																															
	35														35							35									
Janvier																															
	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
M																															
AM																															
	35														35							35									
Février																															
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
M																															
AM																															
	35														35							35									
Mars																															
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
M																															
AM																															
	35														35							35									
Avril																															
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
M																															
AM																															
	35														28							63									
Mai																															
	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
M																															
AM																															
	35														28							784									
Juin																															
	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
M																															
AM																															
	35														28							63									

Centre de formation de la Société des Régates de Brest

Centre de formation professionnelle
Société des Régates de Brest
Maison du Nautisme
Port du Moulin Blanc
29200 Brest

02.98.02.53.36 – team@srbrest.com

www.srbrest.com

Lieu de la formation :

La formation se déroule dans les locaux de la Société des Régates de Brest sise :
Maison du Nautisme, Port du Moulin Blanc, 29200 Brest

Horaires de la formation :

La formation se déroule habituellement du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Exceptionnellement les horaires peuvent évoluer pour s'adapter aux contraintes de la formation.

Stages :

Chaque stagiaire de la formation doit trouver une structure d'accueil pour effectuer les périodes de stage en entreprise sur les dates spécifiées dans le planning de la formation.

Formateurs :

Coordonnateur de la formation : Adrien Perrault

Formateurs : - Gaëlle Bernardé

- Matthieu Tosello
- Sonny Malachy
- Adrien Perrault
- Arnaud Pesson
- Youenn Créac'h
- Guillaume Boileau
- Bernard Simon
- Laurent Sanquer
- Entraîneurs Pôle France Voile de Brest

Centre de formation professionnelle
Société des Régates de Brest
Maison du Nautisme
Port du Moulin Blanc
29200 Brest

02.98.02.53.36 – team@srbrest.com
www.srbrest.com

Inscription :

Tout candidat à la formation doit au préalable remplir la fiche d'inscription aux Tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP). C'est dernier sont prévus à l'ENVSN les 4 & 5 septembre 2018. La fiche doit être retournée au plus tard pour le samedi 28 juillet 2018. La fiche doit être accompagnée de l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) mentionnées dans le premier chapitre de ce document.

Suite au passage des TEP et en cas de succès, le candidat remplit son dossier d'inscription à la formation au BPJEPS mention « Voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri ». Date limite de dépôt : samedi 8 septembre 2018.

Secrétariat :

Il est ouvert aux stagiaires du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 en période scolaire de la zone B ; du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 en période de vacances de la zone B

Objectif de la formation :

L'objectif de la formation est la préparation aux épreuves de certification des quatre Unités Capitalisables du BPJEPS spécialité « Educateur sportif » mention « Voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri ».

Certification UC1 :

L'évaluation de l'UC1 consiste en la production, par le stagiaire de la formation, d'un écrit. Ce dernier doit permettre aux évaluateurs d'avoir un support préalablement à l'entretien afin de préparer celui-ci. Les écrits des stagiaires seront remis aux évaluateurs une semaine minimum avant la date prévue de l'entretien.

Cet écrit montrera, notamment, la capacité du stagiaire à :

- produire des écrits
- comprendre le contexte de la structure dans laquelle il aura effectué son stage
- s'adapter aux différents types de publics de la structure
- connaître le cadre réglementaire dans lequel la structure évolue

Centre de formation professionnelle
Société des Régates de Brest
Maison du Nautisme
Port du Moulin Blanc
29200 Brest

02.98.02.53.36 – team@srbrest.com
www.srbrest.com

Cet écrit sera le support d'un entretien de 40 minutes maximum dont 20 maximum seront consacrées à la présentation par le candidat de son projet

L'écrit et l'entretien seront communs pour la certification de l'UC2

Certification UC2 :

L'évaluation de l'UC2 consiste en la production, par le stagiaire de la formation, d'un écrit. Ce dernier doit permettre aux évaluateurs d'avoir un support préalablement à l'entretien afin de préparer celui-ci. Les écrits des stagiaires seront remis aux évaluateurs une semaine minimum avant la date prévue de l'entretien.

Cet écrit montrera, notamment, la capacité du stagiaire à :

- concevoir un projet, qui soit adapté à la structure d'accueil en fonction de son environnement et en prenant en compte les caractéristiques de la structure
- organiser, planifier et conduire le projet
- évaluer le projet et en faire un bilan
- Evaluer les possibilités de reconduite du projet et les modifications à apporter le cas échéant

Cet écrit sera le support d'un entretien de 40 minutes maximum dont 20 maximum seront consacrées à la présentation par le candidat de son projet

L'écrit et l'entretien seront communs pour la certification de l'UC1

Certification UC3 :

Contexte et durée :

L'évaluation de l'UC3 se déroule en deux parties. La première consiste en une mise en situation pratique d'encadrement avec un public support de coureurs préparant une épreuve sportive de grade ou supérieure. La mise en situation dure une heure minimum. La seconde partie consiste en un entretien de 30 minutes maximum. Cet entretien portera sur l'organisation de la pratique compétitive en voile et notamment : les règles qui la régissent, son organisation.

Support :

L'évaluation se fera sur l'encadrement d'un support de la mention « Voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri ».

Centre de formation professionnelle
Société des Régates de Brest
Maison du Nautisme
Port du Moulin Blanc
29200 Brest

02.98.02.53.36 – team@srbrest.com

www.srbrest.com

Certification UC4 :

Mise en situation pratique

Contexte et durée :

Cette première épreuve d'évaluation de l'UC4 se déroule en deux parties. La première consiste en une mise en situation pratique d'encadrement avec un public support scolaire et/ou de loisirs. Le stagiaire anime une séance complète intégrée à un cycle d'enseignement. La seconde consiste en un entretien de 30 minutes maximum sur la séance réalisée.

Support :

L'évaluation se fera sur l'encadrement d'un support de la mention « Voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri ».

Démonstration technique

Contexte :

Cette deuxième épreuve d'évaluation de l'UC4 consiste en une démonstration technique de la part du candidat. Elle visera à vérifier que ce dernier satisfait aux exigences du niveau 4 de la Fédération Française de Voile. Cette évaluation aura lieu sur un parcours construit et le candidat démontrera notamment qu'il maîtrise les procédures en cas de situations inhabituelles.

Support :

L'évaluation se fera sur le deuxième support choisi par le candidat parmi ceux de la mention « Voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri ».

Durée :

1h

Centre de formation professionnelle
Société des Régates de Brest
Maison du Nautisme
Port du Moulin Blanc
29200 Brest

02.98.02.53.36 – team@srbrest.com
www.srbrest.com